

VAE COLLECTIVE AIDE-SOIGNANT

SUR TEMPS DE TRAVAIL EN 4 ETAPES

1

Je m'informe sur la faisabilité de mon projet et identifie le diplôme visé

FÉVRIER 2024

1 atelier collectif en distanciel le 06/02/24 de 10h à 11h
+
1 diagnostic individuel de 2h en distanciel

2

Je constitue mon livret 1

Obtenir la validation administrative et pédagogique de mon dossier de recevabilité

De MARS à AVRIL 2024

1 atelier collectif en présentiel de 7h le 14/03/24
+
Maxi 6 entretiens individuels en distanciel de 1h

3

Je rédige mon livret 2

Prouver l'adéquation entre mon parcours et le diplôme visé

D'AVRIL à NOVEMBRE 2024

2 ateliers collectifs en présentiel de 7h les 21/05/24 et 20/06/24
+
Maxi 25 entretiens individuels en distanciel de 1h

4

Je prépare ma soutenance orale

Prouver au jury l'adéquation entre mon parcours et le diplôme visé + l'authenticité de mon dossier

De DECEMBRE 2024 à JANVIER 2025

2 ateliers collectifs en présentiel de 7h les 03/12/24 et 07/01/25
+
Maxi 4 entretiens individuels en distanciel de 1h

Soit 3h de diagnostic, 35 h d'accompagnement en collectif et 35 h d'accompagnement en individuel.

La durée de temps de travail individuel hors accompagnement n'est pas quantifiée et est variable selon chaque agent.

Le + de LES 2 RIVES

Modules digitalisés en accès libre et autonome via une plateforme pédagogique permettant de renforcer ses compétences transversales.

Accompagnement post jury

en cas de validation partielle du diplôme :

1h d'accompagnement collectif en distanciel et
2 à 6 h d'accompagnement individuel en distanciel.

Prérequis pour le distanciel :
Etre équipé d'un PC avec caméra et micro + une connexion internet